

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 25 avril 2017

### Espace Retraite Du 18 au 21 mai, venez faire le point sur votre retraite !

**Réunis sur l'Espace Retraite (stand B2), l'Assurance retraite, l'Agirc-Arrco et le RSI vous informent sur la retraite des salariés et des travailleurs indépendants.**

Faire le point sur vos droits à la retraite, vous informer sur les conditions de départ et les démarches à entreprendre, découvrir les services en ligne proposés par les régimes de retraite pour vous faciliter la vie, mieux connaître leur actions sociales et de prévention... Sur le stand B2, les conseillers de l'Assurance retraite, de l'Agirc-Arrco et du RSI, les quatre principaux régimes de retraite obligatoires, répondent à vos questions, que vous soyez actifs ou retraités.

Egalement au programme : des conférences et des animations sur la nutrition, la mémoire, des ateliers activités physiques, équilibre... Tout pour faire le point et vivre pleinement votre retraite.



**Rendez-vous au Salon des Seniors  
Parc des expositions de Paris  
Halls 5-2 et 5.3  
Espace Retraite stand B2  
(Métro Porte de Versailles – ligne 12)  
En savoir plus sur l'événement : [www.salondesseniors.com](http://www.salondesseniors.com)**

## Les Partenaires de l'Espace Retraite



L'Assurance retraite, un réseau de la Sécurité sociale au service des assurés. Avec 17,7 millions de cotisants, la Cnav, les caisses régionales, les CGSS et la CSSM, qui forment l'Assurance retraite, représentent le premier régime de retraite en France. Chaque mois, elles versent une pension personnelle ou de réversion à plus de 14 millions de retraités et mènent des actions de prévention de la perte d'autonomie en faveur du bien-vieillir.

Contact presse : Frédérique Garlaud - [presse@cnav.fr](mailto:presse@cnav.fr) - 01 55 45 50 74

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) et sur les réseaux sociaux



L'Arrco et l'Agirc sont les deux régimes de retraite complémentaire des salariés du secteur privé. Gérés par les partenaires sociaux, tous deux sont obligatoires.

En 2016, plus de 18 millions de salariés, cadres et non cadres, ont cotisé à l'Arrco, et 4 millions de cadres ont également cotisé à l'Agirc.

Ces cotisations ont servi à verser leur retraite à plus de 12 millions de retraités, dont plus de 2,8 millions de cadres.

Contact presse : Gaëlle Vacher - 01 71 72 12 35

Plus d'infos sur [www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr)



Le RSI est un organisme de sécurité sociale qui a pour mission d'assurer la protection sociale obligatoire des chefs d'entreprise indépendants – actifs et retraités – artisans, commerçants, industriels et professionnels libéraux et de leurs ayants droit.

Le RSI verse une retraite à 2,1 millions de retraités artisans, industriels et commerçants. Administré par des représentants élus par les assurés, il se compose d'une caisse nationale et de 29 caisses régionales.

Contact presse : [presse@rsi.fr](mailto:presse@rsi.fr)

Plus d'infos sur [www.rsi.fr](http://www.rsi.fr)